



La culture face aux défis du numérique et de la crise

Olivier Alexandre

CNRS, Centre internet et société

Yann Algan

HEC, Membre du CAE

Françoise Benhamou

Sorbonne Paris Nord, Cercle des économistes

La culture au révélateur de la crise

Trois enseignements

Confirmation d'un fort attachement des Français aux pratiques et aux lieux culturels

Accentuation de la fragilité économique de certains pans et acteurs culturels, tels que les associations, les petites entreprises et les établissements dépendant de la sortie (en dépit d'aides conséquentes)

Accélération d'un changement de paradigme pour les milieux de la culture avec l'essor du numérique

- Intensification de la concurrence pour la visibilité des œuvres, des services et des contenus
- Affaiblissement du niveau de protection des ayants droit et opacité des données exploitées par les fournisseurs de services

L'objectif de la *Note*

Pour une refonte ambitieuse des politiques culturelles

Participer de manière constructive au débat sur la situation économique de la culture

Dresser une série de recommandations pour renouer avec une politique culturelle ambitieuse

- Sur l'ensemble du territoire
- Capable de fédérer l'ensemble des acteurs culturels autour du numérique
- Sans renoncer à l'objectif de démocratisation culturelle

Les spécificités du secteur culturel

Un marché atypique

- Une mosaïque de secteurs hétérogènes

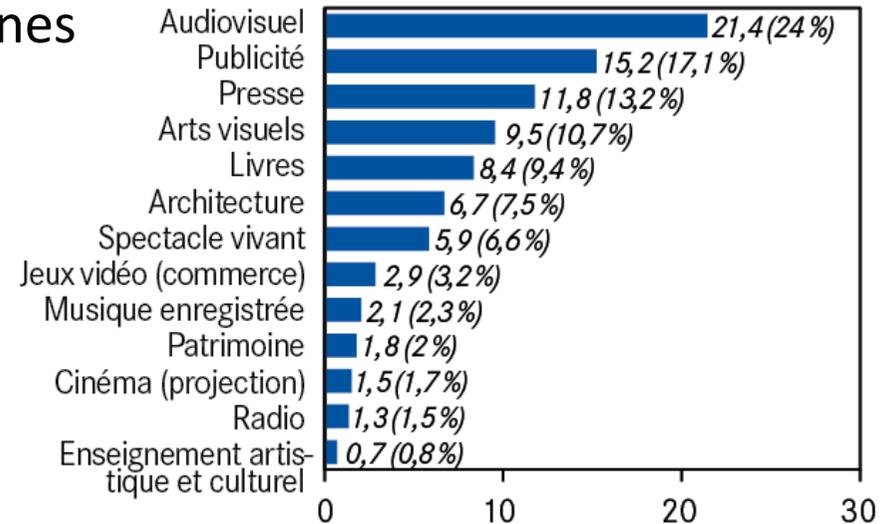
Le poids économique de la culture

- VA = 49,2 Mds € (2,3 % PIB) en 2019
- Un secteur d'activité très concentré

Poids économique sous-évalué

- Consommation non quantifiée
- Non-prise en compte des effets de la culture sur le bien-être

Chiffre d'affaires et poids des secteurs dans l'économie de la culture, 2019
(en milliards d'euros et en pourcentage)



Note : L'audiovisuel inclut principalement l'édition de chaînes généralistes, la production de films et de programmes pour la télévision, la production de films pour le cinéma, l'édition de jeux vidéo, l'édition post-cinématographique de films et vidéos.

Sources : DEPS, SNEP, CNC, MCC.

Constat 1. Les évolutions du secteur de la culture conduisent à une sous-estimation de son poids dans l'économie.

Culture, territoires et bien-être (1/2)

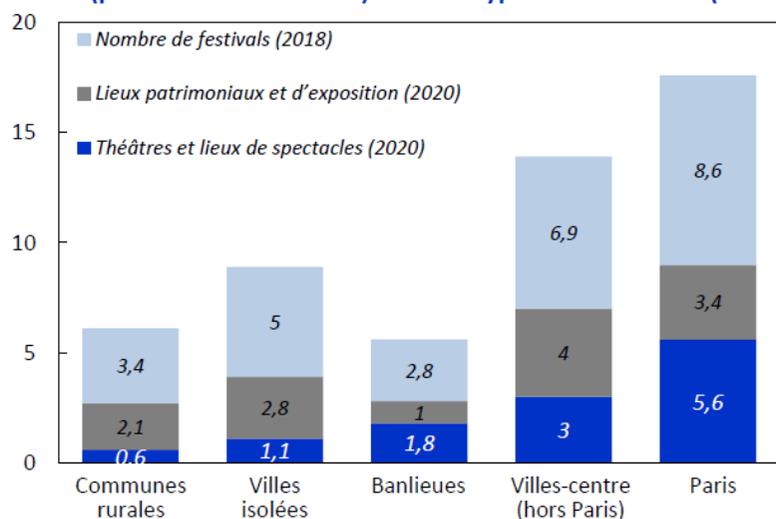
Focus du CAE, n° 79 (Beuve, Péron et Poux, 2022)

Absence de déserts culturels

Mais des disparités très fortes dans

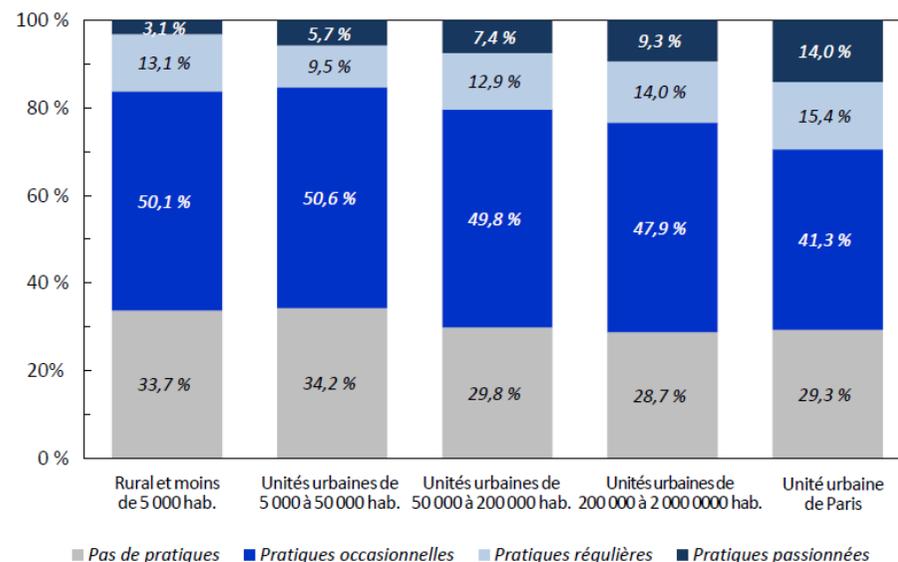
- Les dépenses des communes
- Les équipements des communes
- Les pratiques individuelles au sein des territoires

Nombre d'équipements culturels (pour 100 000 habitants) et de festivals (pour 10 000 habitants) selon le type de communes (2018 et 2020)



Sources : INSEE et DEPS.

Répartition des profils de pratiques culturelles par type de territoires (2015)



Sources : INSEE, Enquête SRCV de 2015 et calculs auteurs.

Culture, territoires et bien-être (2/2)

Focus du CAE, n° 79 (Beuve, Péron et Poux, 2022)

Corrélations positives entre

- Dépenses culturelles (des communes) et participation électorale
 - Analyse qui tient compte des variables de contrôle usuelles
 - + 100 € de dépenses culturelles (par hab.) \Rightarrow - 1 % d'abstention aux élections présidentielles
- Pratiques culturelles et bien-être individuel
 - Entre 1 et 7 sorties culturelles par an \Leftrightarrow + 345 € de revenu annuel disponible pour le ménage
 - Au moins 12 sorties culturelles par an \Leftrightarrow + 693 € de revenu annuel disponible pour le ménage
- Dépenses culturelles (des communes) et pratiques culturelles (individuelles)

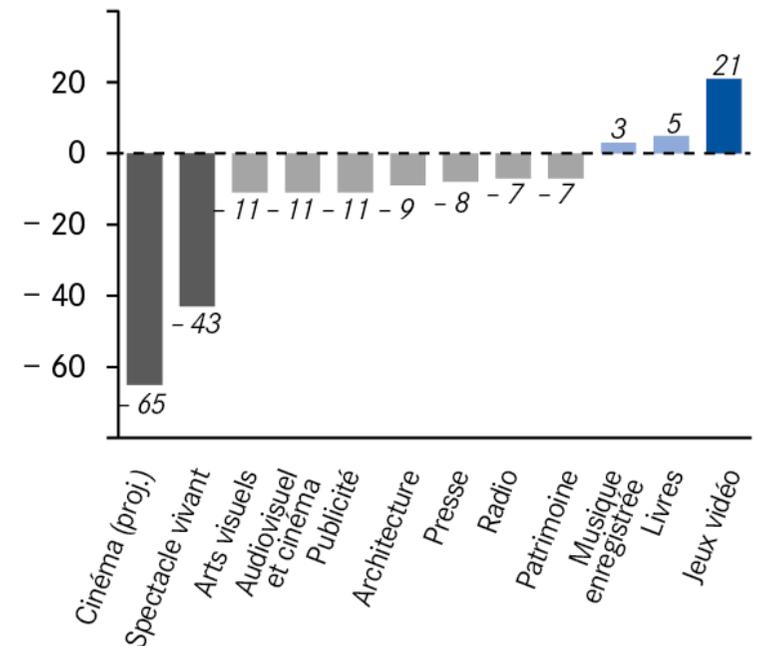
Constat 2. D'importantes disparités géographiques en termes de dépenses et d'équipements culturels persistent, alors même que les dépenses culturelles des communes impactent positivement le bien-être des habitants.

Les effets de la crise sanitaire (1/2)

Un impact fort, mais des effets différenciés selon les secteurs

- Économie la plus touchée
→ - 16 % en 2020
- Qui masque des disparités fortes

Évolution du chiffre d'affaires de l'année 2020 (en %)



■ Secteurs durement touchés ■ Légère hausse de CA
 ■ Secteurs plus modérément touchés ■ Forte hausse de CA

Lecture : Ces chiffres portent sur le chiffre d'affaires et non sur la valeur ajoutée et ils ne traitent que du secteur marchand (17 % de la production culturelle est non marchande).

Source : DEPS.

Les effets de la crise sanitaire (2/2)

Efficacité (nuancée) des dispositifs de soutien

Un système d'aides et de soutien efficace

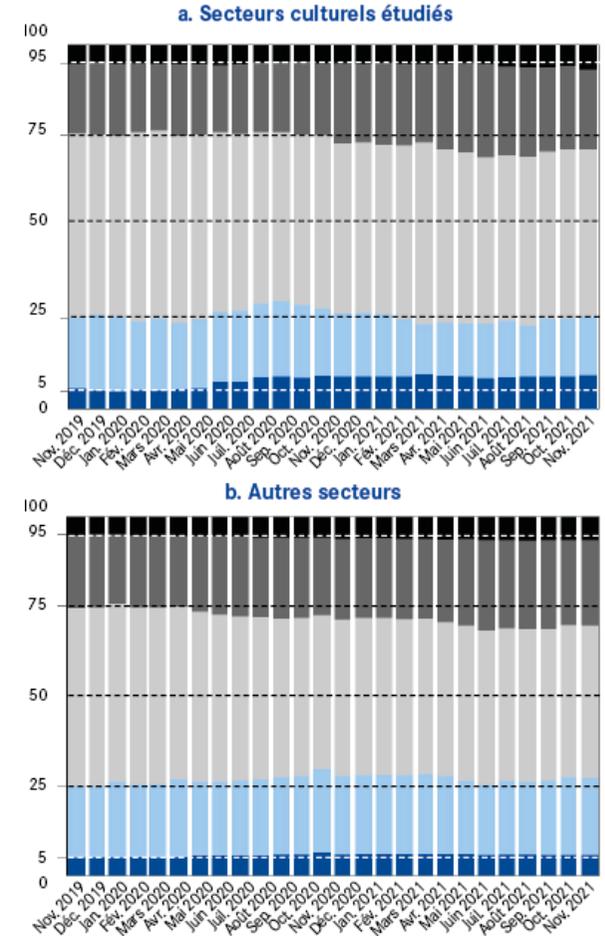
- Inédit en Europe
- Depuis mars 2020 : 14,5 Mds € de soutien et d'investissement public comptabilisés par le ministère de l'Économie et des Finances

Des disparités selon la taille des entreprises

- Les TPE du secteur culturel ont davantage été affectées que les TPE du reste de l'économie (voir *Focus du CAE*, n° 80, Fize, Le Calvé et Poux, 2022)

Constat 3. La crise a eu un impact inégal selon les secteurs. Les acteurs de la culture, publics comme privés, ont été dans leur ensemble protégés au cours de la pandémie grâce aux soutiens publics. Toutefois, la catégorie des très petites entreprises en situation de fragilité a fortement augmenté.

Répartition des TPE selon leur situation financière (comparaison secteurs culturels vs autres secteurs) (en %)



Champ : 67 079 TPE dont 635 des secteurs culturels.

Lecture : La partie bleu foncé (« très faible ») correspond à la part d'entreprises dont les encours bancaires nets à la fin du mois sont inférieurs au seuil moyen correspondant aux 5 % des TPE du même secteur avec les encours nets les moins élevés entre novembre 2019 et février 2020. Les parties en bleu clair, gris foncé et noir correspondent respectivement au pourcentage d'entreprises sous le seuil des 25 %, au-dessus du seuil des 75 % et au-dessus du seuil des 95 % de la période pré-pandémie.

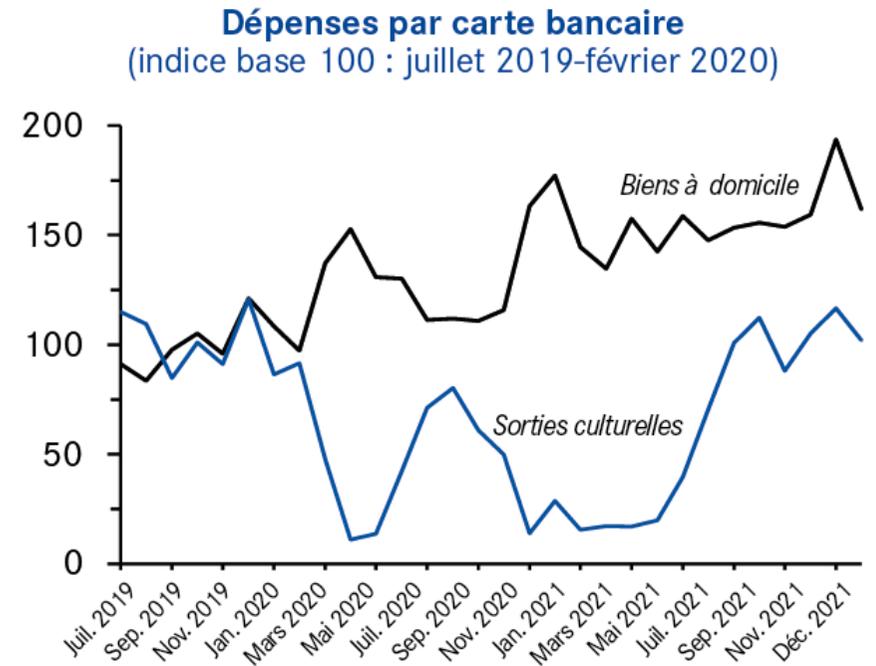
Source : Fize E., T. Le Calvé et C. Poux (2022) : « La crise a-t-elle laissé la culture en jachère ? Analyse à partir de données bancaires », *Focus du CAE*, n° 080-2022, février.

La numérisation de la culture (1/3)

Le numérique : un effet de substitution

Les périodes de confinement ont alimenté un effet de substitution d'une consommation à dominante physique par une consommation à distance et numérisée

Conjoncturel ou structurel ?



Champ : 234 700 ménages.

Lecture : Au mois d'avril 2020, le niveau des dépenses par cartes des ménages pour des biens culturels à domicile (abonnements, streaming, vidéo à la demande, jeux vidéo dématérialisés, etc.) représentait 151 % de ce qu'il était en moyenne entre juillet 2019 et février 2020, alors que le niveau des dépenses par carte en sorties culturelles (cinéma, spectacles, concert, galeries, attractions touristiques, etc.) ne représentait que 11 % de ce qu'elles étaient en moyenne entre juillet 2019 et février 2020.

Source : Fize, E., Le Calvé, T. et C. Poux (2022) : « La crise a-t-elle laissé la culture en jachère ? Analyse à partir de données bancaires », *Focus du CAE*, n° 80-2022, février.

La numérisation de la culture (2/3)

Le numérique : un changement de paradigme

Réduction des coûts de production et diffusion

Passage d'une logique de rareté à une logique de compétition pour la visibilité

- **France** : raccourcissement de la durée de vie des films en salle (– 3 semaines entre 2000 et 2013), malgré un parc de salles exceptionnel. Accentuation de ce mouvement avec le numérique
- **États-Unis** : Amazon propose 10 à 30 fois plus de références (livres, CDs, DVDs) que les commerces physiques dès le milieu des années 2000

Constat 4. Le numérique a abaissé les coûts de production et de diffusion, conduisant à une densification de l'offre et de la concurrence pour la visibilité des œuvres.

La numérisation de la culture (3/3)

Les défis concurrentiels et réglementaires de la plateforme de la culture

Positionnement des opérateurs technologiques au cœur de la chaîne de valeur

3 générations de plateformes : 424 services d'offre en 2021

Quatre défis

- Les conditions de concurrence
- La qualification juridique des plateformes
- L'évolution des contrats
- La transparence des données

Constat 5. L'importation en France des principes du copyright anglo-saxon dans les procédures d'acquisition et de production des fournisseurs de services de diffusion a baissé le niveau de protection des producteurs et des ayants droit. Il existe en outre une très grande opacité des données concernant la comptabilité de la diffusion, des barèmes de rémunération et des systèmes de recommandation des fournisseurs de services de diffusion de contenus.

Repenser les politiques culturelles

Un plan « Territoires de la culture »

Moment d'investissement historique dans l'économie de la culture

Objectifs des politiques culturelles

- Maintien des financements au niveau du bloc communal
- Bonne répartition des dépenses par habitant à l'échelle du pays
- Renforcement du maillage en termes d'équipements et d'action culturelle (association)
- Soutien aux entreprises (ICC)

Recommandation 1. Rééquilibrer les soutiens publics à la culture sur le territoire, accompagner la sortie du PGE pour les entreprises les plus fragiles et poursuivre le soutien aux associations culturelles.

Repenser les politiques culturelles

Développer une vraie stratégie numérique pour la culture (1/3)

Scepticisme/défiance d'une partie des milieux culturels à l'égard du numérique

La culture n'apparaît pas toujours comme un secteur attractif pour les talents spécialisés dans les nouvelles technologies

Recommandation 2. Consacrer une partie des investissements de France 2030 au financement de formations initiales et continues au numérique, afin de placer la relation entre création et numérique au cœur des stratégies des acteurs culturels ; assurer la modernisation des équipements matériels et logiciels des administrations culturelles.

Repenser les politiques culturelles

Développer une vraie stratégie numérique pour la culture (2/3)

La stratégie nationale d'accélération des industries culturelles et créatives (ICC) et le volet Culture du plan France 2030 : respectivement 400 millions d'euros (financés par le PIA 4) et 600 millions d'euros sur 5 ans. Quelle coordination?

L'élaboration d'une véritable politique publique du numérique passe par la création au sein du ministère de la Culture d'un service transversal qui coordonne les actions portées du côté des industries culturelles et celles des opérateurs publics (service du numérique)

Recommandation 3. Déployer une véritable stratégie numérique pour la culture suivant trois axes : l'interopérabilité des données, la mutualisation des services culturels innovants et la mise en place d'un incubateur unique rassemblant les projets à dimension culturelle.

Repenser les politiques culturelles

Développer une vraie stratégie numérique pour la culture (3/3)

Créer une instance de saisine permettrait d'assurer la mise en conformité des pratiques avec le droit français, cela pour

- Préserver la tradition du droit d'auteur
- Protéger la rémunération des créateurs et l'indépendance des intermédiaires
- Lutter contre l'opacité des données des plateformes

Besoin de plus de transparence et de consolider la capacité d'expertise et d'enquête des pouvoirs et établissements publics à caractère administratif (DEPS, CNC, CNM, CNL, ARCOM, PeREN)

Recommandation 4. Créer une autorité de médiation pour assurer la mise en conformité des contrats avec le droit français; d'une commission visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de transparence des données; et mutualiser les capacités d'expertise des administrations culturelles.

Repenser les politiques culturelles

Consolider le service public de la culture (1/4)

Le pass culture, un outil de politique culturelle sur l'ensemble du territoire

Un outil de mieux en mieux structuré et identifié au sein de la population, avec un abaissement de l'éligibilité à 15 ans

Utiliser le pass afin de dynamiser les pratiques culturelles au sein des territoires

- 1/3 alloué au financement d'un apprentissage dans le domaine culturel (cette proportion « plancher » pouvant être augmentée)
- 1/3 alloué à des offres culturelles territorialisées
- 1/3 alloué à des achats dans le respect des règles déjà établies

Recommandation 5. Centrer le pass culture sur l'apprentissage par la pratique et l'offre culturelle territoriale.

Repenser les politiques culturelles

Consolider le service public de la culture (2/4)

Une plateforme culturelle européenne

Mise en place d'un réseau européen de diffusion de contenus culturels, notamment de productions d'institutions et de scènes nationales, ce réseau pouvant être développé à partir de la plateforme Arte

Présidence française de l'Union européenne : une occasion d'allouer des fonds supplémentaires à destination de cette chaîne à vocation culturelle et européenne

Recommandation 6. Augmenter les financements et le périmètre d'action d'Arte, afin d'en faire la plateforme culturelle de référence à l'échelle européenne.



Repenser les politiques culturelles

Consolider le service public de la culture (3/4)

Garantir l'autonomie du service public audiovisuel

Service public audiovisuel : dans la panoplie des outils de diffusion de la culture au plus grand nombre

- Nécessaire d'en garantir l'autonomie

Redevance audiovisuelle en France : assiette décalée par rapport à l'évolution des modes de visionnage des programmes télévisuels (détention d'un poste TV)

Mission en cours de l'Inspection générale des finances (IGF) et de l'Inspection générale des affaires culturelles (IGAC) sur le financement et le recouvrement de la redevance sur la base de comparaisons européennes (Allemagne, Finlande, Suède, Danemark, Royaume-Uni)

Recommandation 7. Garantir l'autonomie de l'audiovisuel public par le maintien d'une ressource pérenne affectée.

Repenser les politiques culturelles

Consolider le service public de la culture (4/4)

Repenser les politiques d'aide à la création

Abaissement des coûts et des barrières à l'entrée avec le numérique

- Contribution au renouvellement de la création

Les systèmes d'aide ne jouent pas nécessairement comme un correcteur au marché

- Participent à l'inverse à l'augmentation de la production et à l'intensification de la concurrence pour la visibilité

Recommandation 8. Réorienter les subventions publiques vers un meilleur équilibre entre création et diffusion dans le temps des œuvres et des contenus.